



NEGOCIATIONS INFORMATIONS SALARIALES

Inutile de se perdre dans des palabres, les réunions concernant tout ce qui touche au salaire se suivent et malheureusement, se ressemblent !

La soi-disante négociation salariale du 19 février aura accouché d'une souris. Alors que l'on nous « bassine » depuis fin de l'année dernière sur l'extraordinaire chiffre d'affaire (plus d'un milliard) que l'entreprise a faite (donc les salariés), voici ce que la direction veut bien concéder :

- Pas d'augmentation générale...
- Augmentation individuelle : 0,5 % de la masse salariale
 - 0,2 % de la masse salariale dédiés aux évolutions de carrière
 - 0,3 % pour l'ancienneté (mais ça c'est un dû !)
- Indemnités kilométriques pour les déplacements et le barème de gestion : 0
- Barème de gestion concernant les repas
 - Hors Paris : 18,60 €
 - Paris : 21 €
- Barème de gestion concernant les hôtels
 - Hors Paris : 72 €
 - Paris : 100,40 €
- Prime de transport : + 0,8 %
- Ticket restaurant : 7,70 € (4,62 € part employeur - 3,08 € part salarié)
- Restaurant d'entreprise Mulhouse : part employeur 3,67 €)
- Repas de Noël : pas d'augmentation
- Médaille du travail : pas d'augmentation

Sommes-nous satisfaits ? Bien sûr que non ! Que se passe-t-il concernant les commissions sectorielles (salariés non promus depuis plus de 3 ans) ? Que se passe-t-il concernant l'égalité professionnelle ?

Et puis 0,5 % de la masse salariale en matière d'augmentation individuelle, c'est vraiment trop peu !



Information concernant l'intéressement et la participation :

- 2,073 M€ dédiés à l'intéressement
- 3,762 M€ dédiés à la participation

Ce qui donnerait une moyenne (attention, nous disons bien une moyenne !) de 1650 €/salarié.

Prochaine réunion : 9 mars. Que la direction n'oblige pas les salariés à appliquer la fameuse mais ô combien vraie citation de Coluche :

« Vous faites semblant de nous payer ; on va faire semblant de travailler ! »

L'UNSA Clemessy - La FO - La CGT - La CFE CGE

23 février 2015